



CONVENTION
VILLE DE ROUEN
CERCLE D'ESCRIME DE ROUEN

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- La **Ville de ROUEN**, représentée par Monsieur Kader CHEKHEMANI, Adjoint au Maire de ROUEN chargé de la Jeunesse et des Sports, agissant en cette qualité au nom et pour le compte de ladite Ville en exécution de la délibération du Conseil Municipal en date du 2 juillet 2008 et de l'arrêté de délégation en date du 5 mai 2008,

d'une part,

ET :

- Le **Cercle d'Escrime de Rouen**, régulièrement affilié à la Fédération Française d'Escrime sous le n° 8225, dont le siège social est situé gymnase des Cotonniers, place des Cotonniers – 76100 ROUEN, représenté par Monsieur Philippe FAUSSER, Président, habilité à cet effet par délibération du Conseil d'Administration en date du [REDACTED] (à compléter par l'association),

d'autre part,

IL EST EXPOSE ET CONVENU CE QUI SUIT :

I - EXPOSE

Le Cercle d'Escrime de ROUEN, qui occupe la salle d'armes au gymnase place des Cotonniers à ROUEN, propriété de la Ville de ROUEN, a procédé en accord avec la Direction de la Jeunesse et des Sports et l'appui technique de la Direction des Bâtiments et Moyens Municipaux, à l'aménagement de 12 pistes dans cette salle de spécialité. Le coût de l'opération s'est élevé à 40.950,98 € T.T.C.

Afin de participer au financement de cette opération, le Conseil Municipal de ROUEN, lors de sa séance du 27 juin 2008, a décidé d'allouer au Cercle d'Escrime de Rouen une subvention de 6.825 €.

II - CONVENTION

Article 1 – La Ville de ROUEN s'engage à verser au Cercle d'Escrime de Rouen, une subvention maximale de 6.825 € pour l'aménagement de 12 pistes à la salle d'armes du gymnase des Cotonniers.

Article 2 – Le montant prévisionnel de la subvention a été déterminé en fonction du coût global de l'opération. Dans l'hypothèse où le coût définitif serait inférieur au coût initialement prévu, l'aide financière serait réduite en conséquence.

Article 3 – La subvention allouée par la Ville de ROUEN sera versée dès réception des factures acquittées.

Article 4 – La subvention sera virée sur le compte de l'association.

Code banque : 30076
Code guichet : 04051
Numéro de compte : 10210400200
Clé RIB : 83
Raison Sociale et adresse de la banque : Crédit du Nord – ROUEN gare

Fait à ROUEN, en l'Hôtel de Ville, le

P. LE MAIRE DE ROUEN
par délégation

P. LE CERCLE D'ESCRIME
DE ROUEN

Kader CHEKHEMANI
Adjoint au Maie

Philippe FAUSSER
Président